

## 7.4.1

# Rapport sur l'approche participative pour l'ouverture des cours Oasis

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SYNTHESE : RAPPORT SUR L'APPROCHE PARTICIPATIVE POUR L'OUVERTURE DES COURS OASIS.....</b> | <b>2</b>  |
| <b>SUMMARY: EVALUATION REPORT ON THE PARTICIPATIVE PROCESS FOR THE OASIS PLAYGROUNDS .</b>   | <b>3</b>  |
| <b>1 INTRODUCTION : LE PROJET OASIS ET LA DEMARCHE D'EVALUATION DU LIEPP.....</b>            | <b>4</b>  |
| 1.1 LE PROJET OASIS.....   | 4         |
| 1.2 LE LIEPP .....   | 4         |
| 1.3 L'EVALUATION DU PROJET OASIS PAR LE LIEPP .....  | 5         |
| <b>2 DEROULEMENT DES ASSEMBLEES CITOYENNES.....</b>  | <b>8</b>  |
| 2.1 LA PREMIERE SEANCE .....   | 9         |
| 2.2 LA DEUXIEME SEANCE.....  | 10        |
| 2.3 LA TROISIEME SEANCE .....  | 10        |
| <b>3 LES PARTICIPANTS .....</b>  | <b>11</b> |
| 3.1 LA PARTICIPATION.....  | 11        |
| 3.2 LE PROFIL DES PARTICIPANTS.....  | 12        |
| <b>4 ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS AUX ASSEMBLEES .....</b>                     | <b>14</b> |
| 4.1 TYPOLOGIE DES QUESTIONS .....  | 14        |
| 4.2 FOCUS SUR LES QUESTIONS LIEES A L'ORGANISATION .....                                     | 16        |
| 4.3 LA DIFFICULTE DES PARTICIPANTS A FORMULER DES PROPOSITIONS .....                         | 18        |
| 4.4 LES PROJETS .....  | 19        |
| 4.5 QUELLE ADHESION AU PROCESSUS DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ? .....                         | 22        |
| <b>5 LES INTERACTIONS .....</b>  | <b>25</b> |
| 5.1 ENTRE LES PARTICIPANTS.....  | 25        |
| 5.2 LES INTERACTIONS ENTRE LE PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS .....                             | 27        |
| <b>6 ANALYSES SUPPLEMENTAIRES (ECOLE ÉMERIAU).....</b>                                       | <b>30</b> |
| 6.1 LA PREMIERE SEANCE .....   | 30        |
| 6.2 LA DEUXIEME SEANCE.....  | 31        |
| 6.3 LES CARACTERISTIQUES DES ASSEMBLEES CITOYENNES A L'ECOLE EMERIAU.....                    | 32        |
| <b>7 CONCLUSION .....</b>  | <b>32</b> |
| <b>REFERENCE .....</b>   | <b>34</b> |

## **Synthèse : rapport sur l'approche participative pour l'ouverture des cours Oasis**

Dans le cadre de la dynamique collective du projet Oasis, la Ligue de l'enseignement a mis en œuvre un protocole de démocratie participative afin de déterminer les modalités des ouvertures des cours d'école OASIS à des nouveaux usages par les acteurs du quartier. Le LIEPP a observé ces assemblées publiques dans quatre établissements scolaires parisiens pendant l'hiver 2019-2020 : l'école Jeanne d'Arc (13<sup>ème</sup> arrondissement), l'école Tandou (19<sup>ème</sup> arrondissement), l'école Maryse Hilsz (20<sup>ème</sup> arrondissement) pour trois séances, et puis l'école Emeriau (15<sup>ème</sup> arrondissement) pour deux séances additionnelles. Ces assemblées ont été marquées par deux complications : la grève des transports pendant l'hiver 2019-2020, et puis le contexte sanitaire, qui a conduit à l'annulation de la dernière assemblée prévue dans l'école Emeriau.

Approximativement une centaine de personnes différentes ont participé aux trois cycles d'assemblées citoyennes, et les deux tiers des participants viennent des assemblées organisées à l'école Jeanne d'Arc. Dans les établissements scolaires Tandou et Emeriau, la prise de contact avec les acteurs des quartiers pour les inciter à participer aux assemblées citoyennes n'a pas été très efficace. Il semble important de repenser pour le futur les modalités de prise de contact afin de favoriser une plus large participation.

Les catégories populaires sont relativement absentes de ces assemblées citoyennes (y compris dans les quartiers populaires) et le public issu de classes socio-économiques plus aisées est mieux représenté. Le déroulement des assemblées citoyennes n'a pas été compris par les participants ou bien, il n'a pas emporté leur enthousiasme. Les participants ne se sont pas nécessairement montrés rétifs au projet OASIS et à l'ouverture des cours d'école, mais ils ont manifesté un besoin d'informations et d'interlocuteurs capables de formuler des réponses pour discuter des projets. Le rapport souligne de la confusion autour du rôle des artistes participant à l'animation de ces assemblées, une troupe de théâtre et un photographe. Il a manqué des acteurs institutionnels susceptibles de fournir des réponses aux questions du public.

Le rapport souligne aussi l'inadéquation entre la temporalité des assemblées citoyennes et le projet, puisque le projet n'a pas encore d'existence concrète pour le public pendant l'hiver 2019-2020. Un projet plus avancé aurait aidé à apporter des réponses précises aux questions du public. La matérialisation du projet à travers des cours transformées constituera un puissant atout pour mobiliser le public autour de ces transformations.

## **Summary: evaluation report on the participative process for the Oasis playgrounds**

As part of the collective dynamics of the Oasis project, the Ligue de l'Enseignement implemented a participatory democracy protocol to determine the terms and conditions for the opening of OASIS schoolyards to new uses by the actors of the neighborhood. The LIEPP team observed these public assemblies in four Parisian schools during the winter of 2019-2020: the Jeanne d'Arc school (13th arrondissement), the Tandou school (19th arrondissement), the Maryse Hilsz school (20th arrondissement) for three sessions, and then the Emeriau school (15th arrondissement) for two additional sessions. These assemblies were marked by two complications: the transport strike during the winter of 2019-2020, and then the health context, which led to the cancellation of the last assembly scheduled in the Emeriau school.

Approximately one hundred different people participated in the three cycles of citizens' assemblies, and two-thirds of the participants came from the assemblies organized at the Jeanne d'Arc school. In the Tandou and Emeriau schools, contacting neighborhood stakeholders to encourage them to participate in citizens' assemblies was not very effective. It seems important to rethink the methods of contact in order to encourage wider participation in the future.

The working classes were relatively absent from these citizens' assemblies (including in working-class neighborhoods) and the public mainly came from more affluent socio-economic classes. The organization of these citizens' assemblies was not understood by the participants or at least, they did not appear very enthusiastic about it. The participants did not necessarily show resistance to the OASIS project and the opening of schoolyards, but they expressed a need for information and interlocutors capable of formulating answers to discuss the projects. The report highlights the confusion around the role of the artists participating in the animation of these assemblies, a theater group and a photographer. There was a lack of institutional actors capable of providing answers to questions from the public.

The report also underlines the inadequacy between the temporality of the citizens' assemblies and the project, since the project did not yet have a concrete existence for the public during the winter of 2019-2020. A more advanced project would have helped to provide precise answers to questions from the public. The materialization of the project through transformed courtyards will constitute a powerful asset to mobilize the public around these transformations.

# **1 Introduction : le projet OASIS et la démarche d'évaluation du LIEPP**

## **1.1 Le projet OASIS**

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en « oasis ». L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens seront transformés au fur et à mesure car les vagues de chaleur, à Paris, vont augmenter en durée, fréquence et intensité dans les prochaines décennies. Par ailleurs, le « vivre ensemble » et plus généralement le lien social en ville reste un défi majeur. Les cours transformés proposent des sols perméables, davantage de végétation, des points d'eau, des jeux innovants et adaptés aux besoins, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Pensées comme de véritables îlots de fraîcheur au cœur des quartiers, ces cours pourront également accueillir un public plus large en dehors des temps éducatifs, et devenir des « refuges » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur. Le programme Oasis constitue ainsi la nouvelle méthode de rénovation des cours de récréation des établissements scolaires parisiens.

Le projet Oasis est également lauréat d'un appel à projets européen « Actions Innovatrices Urbaines » qui vise en particulier la rénovation de 10 cours d'écoles et de collège à l'été 2020. Ce programme européen contribuera également à la diffusion de la nouvelle méthode de rénovation Oasis, au sein de la collectivité, en France et à l'international.

## **1.2 Le LIEPP**

Créé en 2011, le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po (Institut d'études politiques de Paris) repose sur une méthode innovante, fondée sur la pluridisciplinarité et la confrontation d'évaluations qualitatives, comparatives et quantitatives. Il vise à développer et diffuser les meilleures recherches interdisciplinaires dans le domaine de l'évaluation.

Plusieurs projets de recherche sont soutenus par le laboratoire et la plupart d'entre eux sont portées par des axes thématiques dont l'objectif est de coordonner les travaux menés sur les thèmes jugés prioritaires :

- politiques éducatives
- discriminations et politiques catégorielles
- évaluation de la démocratie

- évaluation des politiques socio-fiscales

L'évaluation du projet OASIS s'inscrit dans le cadre des activités de l'axe politiques éducatives.

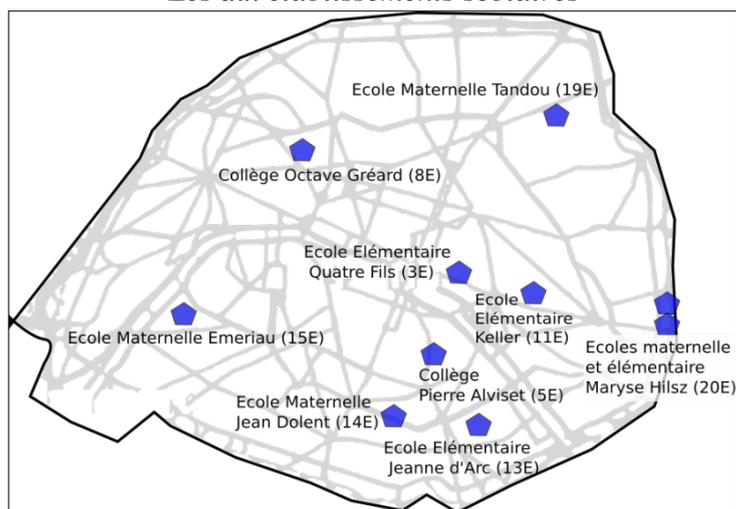
### 1.3 L'évaluation du projet OASIS par le LIEPP

L'évaluation du projet Oasis est articulée autour de trois grands axes : Usage des cours (1), Co-construction du projet (2), Connaissances et attitudes des élèves sur le changement climatique (3).

Chaque axe est évalué à partir d'une méthodologie adaptée à chacun d'eux. Sauf pour la co-construction du projet, la méthodologie est organisée selon un principe de comparaison *ex ante / ex post* : l'état des choses est comparé entre une situation avant et après les actions menées dans le cadre du projet Oasis.

Au sein de chaque axe, les établissements scolaires sont sélectionnés de manière à ce que les différents niveaux (écoles maternelles, élémentaires, collèges) et les différents profils sociaux soient représentés.

*Les dix établissements scolaires*



Par ailleurs, comme indiqué dans le tableau 1, presque tous les établissements scolaires sont concernés par un axe au moins de l'évaluation du projet Oasis. Enfin, l'ensemble scolaire Maryse Hilsz fait l'objet d'une attention particulière puisque la plupart des actions menées dans le cadre du projet Oasis y sont observées. Cela permet d'obtenir une idée globale des actions du projet sur une école.

Tableau 1: Les activités d'évaluation du LIEPP dans les établissements

| Établissements   | Observations des cours | Observations des ateliers CAUE et des assemblées citoyennes | Questionnaires aux élèves |
|------------------|------------------------|---|---------------------------|
| Gréard (C)       | X                      |   | X                         |
| Alviset (C)      | X                      | X   | X                         |
| Quatre Fils (E)  | X                      |   |                           |
| Jeanne d'Arc (E) |                        | X   | X                         |
| Maryse Hilsz (E) | X                      |   | X                         |
| Keller (E)       |                        |   |                           |
| Jean Dolent (M)  | X                      |   |                           |
| Marise Hilsz (M) | X                      |   |                           |
| Tandou (M)       |                        | X   | X                         |
| Emeriau (M)      |                        | X   |                           |

La construction collective du projet OASIS est l'objet d'un protocole développé, avec le concours de la Ligue de l'enseignement (WP6), qui doit permettre de rendre les nouveaux usages des cours OASIS acceptable, par le dialogue, la sensibilisation et l'implication. La Ligue de l'enseignement met donc en œuvre un protocole de démocratie participative afin de déterminer les modalités des ouvertures des cours d'école OASIS à des nouveaux usages par les acteurs du quartier. Dans le cadre de ce protocole, la Ligue de l'enseignement organise des assemblées citoyennes dans l'ensemble des établissements concernés par le projet (trois séances par établissement, à l'exception des écoles maternelles et élémentaire Maryse Hilsz où une seule série de trois assemblées a eu lieu pour le groupe scolaire) dont voici les objectifs principaux définis dans le dossier de candidature du projet :

Protocole de démocratie contributive, composé des assemblées citoyennes, qui rassemblera 500 individus (50/site pilote en moyenne). Mis en œuvre dans chaque site, il permet de définir les modalités de gouvernance de la future cour OASIS, espace réinventé au cœur du quartier, ainsi que le programme d'actions autour du développement des nouveaux usages (A.6.3). [Dossier de candidature Oasis, p.31]

L'ambition du protocole de démocratie participative est de définir le fonctionnement de la future cour OASIS ainsi que les actions qui s'y dérouleront.

Un projet artistique accompagne chacune de ces séances (un comédien, un dessinateur, un photographe).

Le LIEPP a observé les assemblées dans trois établissements scolaires parisiens : école Jeanne d'Arc (13<sup>ème</sup> arrondissement), école Tandou (19<sup>ème</sup> arrondissement) et école Maryse Hilsz (20<sup>ème</sup> arrondissement). Le 13<sup>ème</sup> arrondissement est plus privilégié que le 19<sup>ème</sup>, plus populaire. Choisir une école dans ces deux arrondissements permet d'observer comment les assemblées citoyennes ont été menées dans des arrondissements aux profils socio-économiques opposés. Par ailleurs, l'école Maryse Hilsz située dans le

20<sup>ème</sup> arrondissement a été concernée par tous les volets de la démarche d'évaluation (observation des assemblées citoyennes et des cours d'écoles, enquête par questionnaire).

À l'issue de ces premières observations, il a été décidé d'observer un cycle de trois assemblées citoyennes supplémentaires dans une quatrième école (Émeriau) située dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement. Ces observations supplémentaires sont exposées dans une partie spécifique.

*Tableau 2: Dates des assemblées citoyennes par école*

| École                                  | N° de séance | Date     |
|--|--------------|----------|
| EE Jeanne d'Arc – 13 <sup>ème</sup>    | 1            | 15/11/19 |
|  | 2            | 06/12/19 |
|  | 3            | 10/01/20 |
| EM Tandou – 19 <sup>ème</sup>          | 1            | 21/11/19 |
|  | 2            | 12/12/19 |
|  | 3            | 16/01/20 |
| EM & EE Maryse Hilsz 20 <sup>ème</sup> | 1            | 19/11/19 |
|  | 2            | 18/12/19 |
|  | 3            | 23/01/20 |
| EE Emériau 15 <sup>ème</sup>           | 1            | 06/02/20 |
|  | 2            | 05/03/20 |
|  | 3            | 02/04/20 |

L'observation est non participante et conduite par deux observateurs pour chaque assemblée. Leurs rôles sont présentés à l'ensemble de la salle au début des ateliers. Lorsqu'ils sont amenés à observer des groupes plus réduits, un accord verbal est demandé aux membres de ces sous-groupes.

La grille d'observation est structurée sur deux niveaux. Le premier niveau d'analyse, qu'on pourrait qualifier de 'macro', s'intéresse à l'ensemble de l'assemblée citoyenne observée. Le second niveau, 'micro', considère les interactions au sein des sous-groupes. Le premier axe s'intéresse donc au profil des participants de ces assemblées citoyennes. Outre leur nombre, leurs caractéristiques démographiques ont été prises en compte (genre, âge, profession). Un court formulaire à remplir a été distribué lors de l'arrivée des participants.

Le deuxième axe vise à rendre compte des sujets abordés par les participants, des dynamiques d'interaction et des propositions d'usage des cours qui font consensus. Sont ainsi observés :

- la manière dont les participants appréhendent le projet des cours d'école OASIS : l'ouverture de ces cours d'école et les enjeux du changement climatique.
- Les dynamiques de participation, tout comme les dynamiques de prise de parole,

les types de questions formulées, les types de réponses apportées, les arguments mobilisés et, plus généralement, la dialectique développée au sein des groupes.

- La gestion des groupes par les animateurs de la Ligue de l'enseignement et leurs actions pour stimuler un débat, ainsi que les interactions entre les participants et les artistes, ainsi que les réactions des participants aux productions artistiques.
  - Les dynamiques autour des planches de dessins lors de la troisième assemblée (voir description ci-dessous) : arguments et négociations déterminant le choix des planches, élaboration de propositions autour des planches choisies, etc.
- Les productions réalisées lors de ces assemblées (disponibles sur le site de la Ligue)

## 2 Déroulement des assemblées citoyennes

La ligue de l'enseignement a proposé pour chaque établissement scolaire un ensemble de trois assemblées avec un objectif assigné à chacune d'elles. Comme en témoigne le dossier de candidature du projet Oasis (extrait ci-dessous), la première assemblée vise à inciter les participants à formuler des questions, la seconde à formuler des réponses à ces questions et la troisième, à proposer des projets.

### **Mobilisation des habitants : les assemblées citoyennes.**

Il s'agit de créer les conditions du développement de nouveaux usages hors temps scolaire et périscolaire dans la cour transformée. La LIGUE développera une expérience originale de démocratie concrète réunissant les habitants et la communauté éducative lors de 3 assemblées citoyennes, pour définir la future gouvernance de la cour Oasis : La « Litanie des questions » favorise la prise de parole en recensant les interrogations des habitants ; La « Carte des engagements » sollicite les idées et réponses des acteurs du quartier ; Les « Affinités électives » mettent en relation des citoyens pour initier des actions collaboratives.

Le protocole aboutira à la création de "collectifs Oasis", en charge de mettre en œuvre les nouveaux usages définis en 6.3. [Dossier de candidature Oasis, p.31]

Moyennant quelques adaptations de vocabulaire, cette chronologie de trois assemblées citoyennes a été présentée aux participants en introduction de chaque séance.

Les assemblées citoyennes observées se distinguent peu d'une école à l'autre, mis à part quelques aménagements et leur niveau de participation (voir ci-dessous). Nous rendons compte ici du déroulement typique des trois séances.

## 2.1 La première séance

En amont des séances, la Ligue de l'enseignement est allée à la rencontre des acteurs des quartiers pour les inciter à participer aux assemblées citoyennes. Sa connaissance de ces acteurs et des réseaux municipaux lui ont permis de mobiliser les délégués de parents d'élèves, les habitants et les associations de quartier.

Le public est invité à partir de 18h15. À 18h, huit intervenants de la Ligue de l'enseignement sont déjà prêts à accueillir les participants. À l'entrée de la salle, un tapis rouge est déroulé. Un buffet est prêt : coupes de champagne en plastique, gâteaux apéritifs, gâteaux au chocolat, jus d'orange, etc. Cinq tables avec dix chaises par table sont préparées. À chaque place, se situe un carton avec un nom tendant à assigner à chacun une identité fictive pour la durée de l'assemblée. À chaque table, un intervenant de la Ligue de l'enseignement est installé avec un ordinateur. Sur chaque ordinateur, la même page d'un logiciel de traitement de texte en ligne est ouverte. Cette page est projetée à la vue de tous avec l'aide d'un rétroprojecteur, de sorte que l'ensemble de la salle puisse lire ce qui sera écrit sur l'ensemble des ordinateurs.

Une troupe de théâtre, composée d'un homme et de deux femmes, est également présente. Ils sont habillés à l'image du personnage principal de la bande dessinée Spirou : pantalon et veste rouge. Ils s'affairent autour des tables : l'homme se peigne de temps en temps et une actrice fait semblant de boire dans une flasque de temps à autre.

Entre 18h15 et 18h30, les participants arrivent. Ils marchent sur le tapis rouge, voient les acteurs dont les habits sont similaires au personnage de la bande dessinée Spirou ainsi que le buffet et les tables pour les discussions en groupe. Ils s'installent et marquent souvent un moment de surprise en découvrant un nom sur le carton à la place où ils s'assoient.

La séance commence avec un discours introductif, d'une durée de deux ou trois minutes, réalisé par l'un des acteurs ou l'une des personnes de la Ligue de l'enseignement. L'extrait ci-dessous est issu de l'introduction de l'assemblée du 15 novembre 2019 à l'école Jeanne d'Arc.

Bonjour, ce soir, je vous invite à être dans ce projet OASIS, faire votre ce projet. Le projet est simple : transformer et végétaliser les cours pour en faire des îlots de fraîcheur et ouvrir ces espaces quand vos enfants n'y sont pas. Le but est de poser des questions, seulement poser des questions. Le but est de ne pas freiner l'imagination. Il s'agit d'une course aux questions.

Les participants n'ont ainsi pas bénéficié d'un briefing plus développé à ce stade. Il est annoncé qu'ils n'auront pas les réponses à leurs questions lors de cette première assemblée. L'objectif est plutôt de poser des questions. Les participants posent donc leurs questions et les professionnels de la Ligue les notent.

Vers 19h, un dispositif théâtral intervient. Dans les écoles Maryse Hilsz et Jeanne d'Arc, un joyeux anniversaire est souhaité : après que la lumière fut éteinte, les deux actrices apportèrent un gâteau orné de bougies à l'acteur en chantant « joyeux anniversaire ». À l'école Tandou, le dispositif a évolué puisque les acteurs se sont mis à faire « les morts » pour se relever quelques minutes plus tard et fêter l'anniversaire.

Après cette intervention, les questions continuent à être posées par les participants. L'essentiel des participants quittent la salle vers 19h20. Les séances sont clôturées vers 19h30.

## **2.2 La deuxième séance**

Comme lors de la première séance, les participants sont attendus pour 18h15 et un buffet est dressé en amont par la Ligue de l'enseignement : coupe de champagne en plastique, nappe en papier, chips, etc. Sur chaque table se trouve la liste des questions proposées lors de la première assemblée réalisée dans l'école.

Les professionnels de la Ligue de l'enseignement sont accompagnés cette fois de quatre dessinateurs. Leur rôle consiste à mettre en image les idées formulées par le public.

À 18h15, les premiers participants s'installent. Peu après, un professionnel de la Ligue de l'enseignement introduit l'assemblée : le but est de trouver des réponses aux questions posées lors de la première séance et de formuler des idées pour l'ouverture des cours d'écoles OASIS.

Tout au long, les participants échangent donc leurs idées, qui sont illustrées par les dessins des artistes.

Vers 19h30, un professionnel de la Ligue de l'enseignement annonce la fin de la séance.

## **2.3 La troisième séance**

Comme lors des séances précédentes, le buffet est installé vers 18h pour accueillir les participants. Des tables et une vingtaine de chaises sont disposées de manière à favoriser les discussions entre les participants. Les dessins réalisés lors de la précédente assemblée citoyenne sont accrochés au mur.

Vers 18h15, le public arrive, regarde les dessins puis s'installe.

Cette dernière assemblée citoyenne démarre par un discours introductif d'un professionnel de la Ligue de l'enseignement présentant :

- le but de cette troisième séance : choisir des projets et constituer des groupes pour les porter
- l'historique des deux premières assemblées citoyennes

- les règles applicables lors des temps d'ouverture des cours : pas de feux, pas de cigarette ni d'alcool, de vente de produits, de privatisation de la cour, etc.

En conclusion de ce discours, il propose au public de regarder les dessins sur lesquels sont présentées les idées de la deuxième assemblée, puis de choisir les idées à transformer en projet.

Le public s'installe alors sur les tables de 18h30 à 18h45, puis discute jusqu'à 20h de façon plus concrète des projets (accompagné d'un animateur par table).

À la fin de l'assemblée citoyenne, vers 20h, le photographe propose de faire des photos pour marquer la constitution des groupes portant les projets. Chaque groupe porte un ou plusieurs projets.

### 3 Les participants

Il y a eu 131 participants sur l'ensemble des assemblées des trois premières écoles observées. Les habitants étant invités à participer aux trois assemblées citoyennes d'une école, ils ont donc pu être comptés plusieurs fois (une fois par séance s'ils se sont effectivement rendus à plusieurs séances). Approximativement, une centaine de personnes différentes ont participé aux trois cycles d'assemblées citoyennes. En moyenne, le nombre de participant par assemblée est de 14,5 personnes. Cette moyenne cache d'importantes disparités concernant la fréquentation des assemblées citoyennes.

#### 3.1 La participation

Le tableau 3 présente la répartition des présents dans les différentes écoles.

Tableau 3: Nombre de participants par assemblée citoyenne

| École           | Participation |           |           |            |
|-----------------|---------------|-----------|-----------|------------|
|                 | Effectif      |           |           | Ensemble   |
|                 | Séance 1      | Séance 2  | Séance 3  |            |
| Hilsz           | 9             | 6         | 10        | <b>25</b>  |
| JA              | 27            | 27        | 27        | <b>81</b>  |
| Tandou          | 18            | 5         | 2         | <b>25</b>  |
| <b>Ensemble</b> | <b>54</b>     | <b>38</b> | <b>39</b> | <b>131</b> |

Nous pouvons observer dans le tableau 3 que les participants de l'école Jeanne d'Arc (JA) sont largement les plus nombreux : ils représentent deux tiers des participants sur l'ensemble des assemblées.

De plus, ce tableau révèle que la participation reste stable dans les écoles Jeanne d'Arc et Marine Hilsz, alors qu'elle diminue à l'école Tandou.

Enfin, nous pouvons noter que les effectifs sont très faibles à Tandou lors des deuxièmes et troisièmes séances et à Hilsz lors de l'ensemble des assemblées : le nombre de participants est inférieur ou égal à 10 (en comptant les enfants).

Le tableau 4 rend compte du nombre de personnes présentes aux premières assemblées qui ont fait le choix de revenir aux secondes.

Tableau 4: Personnes présentes à deux assemblées citoyennes consécutives

| École           | Présents à l'assemblée 1 |           |            | Présents à l'assemblée 2 |           |            |
|-----------------|--------------------------|-----------|------------|--------------------------|-----------|------------|
|                 | Effectifs                | Effectifs | %          | Effectifs                | Effectifs | %          |
| Hilsz           | 9                        | 3         | 33%        | 6                        | 3         | 50%        |
| JA              | 27                       | 9         | 33%        | 27                       | 14        | 52%        |
| Tandou          | 18                       | 2         | 11%        | 5                        | 2         | 40%        |
| <b>Ensemble</b> | <b>54</b>                | <b>14</b> | <b>26%</b> | <b>38</b>                | <b>19</b> | <b>50%</b> |

En moyenne, un quart des participants à la première séance sont revenus à la deuxième séance. Sans doute la grève des transports de décembre 2019 a participé à dissuader le public de se rendre aux assemblées citoyennes. Nous pouvons noter par ailleurs qu'un tiers des participants sont revenus dans les assemblées des écoles Jeanne d'Arc et Hilsz contre un dixième pour l'école Tandou.

Environ la moitié des participants à la deuxième assemblée ont fait le choix de revenir à la troisième. Ce résultat est stable pour les trois établissements scolaires.

En résumé, les deux tableaux précédents mettent en évidence un profil de participation différent entre les habitants ayant pris part aux assemblées à l'école Jeanne d'Arc et ceux des écoles Tandou et Maryse Hilsz. En effet, à Jeanne d'Arc, les participants sont beaucoup plus nombreux et le nombre de participants est plus stable au fil des assemblées.

### 3.2 Le profil des participants

Tableau 5: Genre des participants aux assemblées citoyennes par école

| École           | Genre des participants par écoles |            |           |            |            |             |
|-----------------|-----------------------------------|------------|-----------|------------|------------|-------------|
|                 | Femmes                            |            | Hommes    |            | Ensemble   |             |
|                 | Effectif                          | %          | Effectif  | %          | Effectif   | %           |
| Hilsz           | 18                                | 72%        | 7         | 28%        | 25         | 100%        |
| JA              | 57                                | 70%        | 24        | 30%        | 81         | 100%        |
| Tandou          | 15                                | 60%        | 10        | 40%        | 25         | 100%        |
| <b>Ensemble</b> | <b>90</b>                         | <b>69%</b> | <b>41</b> | <b>31%</b> | <b>131</b> | <b>100%</b> |

Sans surprise dans le champ éducatif, l'essentiel des participants sont des participantes. En effet, les hommes ne représentent qu'un tiers du public.

Tableau 6: Age des participants aux assemblées citoyennes par école

|                           | Âge (années) |    |        |           |
|---------------------------|--------------|----|--------|-----------|
|                           | Hilsz        | JA | Tandou | Ensemble  |
| 1 <sup>er</sup> quartile  | 37           | 41 | 37     | <b>40</b> |
| Médiane                   | 44           | 52 | 44     | <b>47</b> |
| Moyenne                   | 42           | 54 | 48     | <b>51</b> |
| 3 <sup>ème</sup> quartile | 53           | 72 | 66     | <b>71</b> |

En moyenne les participants ont 51 ans. Cette moyenne cache évidemment une forte dispersion car le plus jeune présent était âgé de 36 mois<sup>1</sup> et le plus ancien de 90 ans. Seulement un quart des participants a moins de quarante ans, la moitié plus de 47 ans et un quart plus de 71.

Ces données nous informent que la grande majorité des personnes présentes n'ont plus l'âge d'avoir des enfants dans les établissements concernés. Ces données sur l'âge des participants font écho à celles sur la proportion de retraités dans les assemblées citoyennes observées, comme en témoigne le tableau 7.

Tableau 7: Les retraités dans les assemblées citoyennes

| École           | Retraités |            | Non retraités |            | Ensemble   |             |
|-----------------|-----------|------------|---------------|------------|------------|-------------|
|                 | Effectif  | %          | Effectif      | %          | Effectif   | %           |
| Hilsz           | 3         | 12%        | 22            | 88%        | 25         | 100%        |
| JA              | 33        | 41%        | 48            | 59%        | 81         | 100%        |
| Tandou          | 8         | 32%        | 17            | 68%        | 25         | 100%        |
| <b>Ensemble</b> | <b>44</b> | <b>34%</b> | <b>87</b>     | <b>66%</b> | <b>131</b> | <b>100%</b> |

En moyenne, les retraités représentent un tiers des participants. Cette moyenne voile d'importantes disparités. Alors que les retraités représentent 12 % des effectifs aux assemblées citoyennes de l'école Maryse Hilsz, ils composent 41 % de l'assemblée à l'école Jeanne d'Arc.

Les deux tableaux ci-avant montrent que les participants des assemblées citoyennes de l'école Jeanne d'Arc se distinguent donc des deux autres écoles : ils sont plus âgés et les retraités plus représentés.

Nous avons regroupé les personnes non retraitées en six groupes de profession. Le tableau présente le détail de chaque groupe de profession, puis le tableau 8 expose la profession des participants non retraités aux assemblées citoyennes.

1 Deux remarques doivent être faites concernant les enfants. D'une part, les parents étaient incités à venir avec leurs enfants : un dispositif d'accueil des plus jeunes a même été mis en place dans certaines assemblées citoyennes. D'autre part, les enfants un peu plus matures participaient activement aux assemblées citoyennes.

Tableau 8: Détail des groupes de professions présents aux assemblées citoyennes

| Groupe  | Exemple  |
|---|--|
| Cadres et assimilés                               | Fonctionnaire, consultant, directeur adjoint, coordinateur, chef de projet, etc.   |
| Professions en sciences humaines                  | Psychologue, association, animateur, accompagnement éducatif, directeurs d'association, chargé de sensibilisation, assistant sociale, conseiller formation, etc. |
| Professions intellectuelles, culture et spectacle | Journaliste, professeur de sport, comédien, chercheur, professeur d'université, enseignant, enseignant chercheur, chargé d'étude, etc.                           |
| Professions techniques                            | Ingénieur, opticien, juriste, développeur web, etc.  |
| Employés et professions intermédiaires            | Employé, conseiller clientèle, bibliothécaire, agent immobilier, commerce, etc.  |
| Ouvriers et assimilés                             | Caissière, gardien d'immeuble, etc.  |

Tableau 9: Professions des actifs présents aux assemblées citoyennes

| Typologie des professions                        | Hilsz    |      | JA       |      | Tandou   |      | Ensemble |      |
|--|----------|------|----------|------|----------|------|----------|------|
|  | Effectif | %    | Effectif | %    | Effectif | %    | Effectif | %    |
| Cadre et assimilés                               | 2        | 9%   | 7        | 15%  | 7        | 41%  | 16       | 18%  |
| Profession en sciences humaines                  | 2        | 9%   | 2        | 4%   | 3        | 18%  | 7        | 8%   |
| Profession intellectuelles, culture et spectacle | 3        | 14%  | 10       | 21%  | 2        | 12%  | 15       | 17%  |
| Profession techniques                            | 3        | 14%  | 6        | 13%  | 2        | 12%  | 11       | 13%  |
| Employés et professions intermédiaires           | 1        | 5%   | 7        | 15%  | 0        | 0%   | 8        | 9%   |
| Ouvrier et assimilés                             | 5        | 23%  | 2        | 4%   | 0        | 0%   | 7        | 8%   |
| Sans activité professionnelle                    | 4        | 18%  | 14       | 29%  | 3        | 18%  | 21       | 24%  |
| Non Renseigné                                    | 2        | 9%   | 0        | 0%   | 0        | 0%   | 2        | 2%   |
| Ensemble   | 22       | 100% | 48       | 100% | 17       | 100% | 87       | 100% |

Les personnes sans activité professionnelle<sup>2</sup> représentent un quart des effectifs. Pour l'essentiel (17 personnes sur 21 personnes sans activité professionnelle), il s'agit de femmes. Les cadres et assimilés et les professions intellectuelles représentent respectivement 18 % et 17 % des effectifs. Suivent ensuite, par ordre décroissant, les professions techniques (13%), les employés (9%) puis les professions en sciences humaines (8%) ainsi que les ouvriers et assimilés (8%). La représentation des classes populaires dans les assemblées citoyennes est très faible.

Par ailleurs, 14 présents, soit environ 11 % des présents, ont déclaré ou ont été catégorisés comme « travaillant » dans l'école. 10 d'entre eux ont précisé leur statut ou activités : il s'agit de cinq élèves, trois parents d'élèves et deux bénévoles (lecture).

## 4 Analyse des contributions des participants aux assemblées

### 4.1 Typologie des questions

D'un point de vue quantitatif, 578 questions (présentées en annexe) ont été enregistrées lors des premières séances par les animateurs de la Ligue de l'enseignement dans les trois écoles.

<sup>2</sup> Cette catégorie regroupe les personnes sans activités et au chômage.

Comme en rend compte le tableau 10, les questions posées à l'école Jeanne d'Arc ont été les plus nombreuses, ce qui est cohérent puisque les participants dans les assemblées citoyennes de cet établissement ont été eux-mêmes les plus nombreux.

Tableau 10: Nombre de question par établissement scolaire

| Nombre de question par école |            |             |
|------------------------------|------------|-------------|
| École                        | Effectif   | %           |
| Hilsz                        | 181        | 31%         |
| JA                           | 266        | 46%         |
| Tandou                       | 131        | 23%         |
| <b>Ensemble</b>              | <b>578</b> | <b>100%</b> |

Nous avons classé les différentes questions en quatre catégories : activité, mobilier, organisation et divers. Le tableau ci-après explicite ces thèmes et montre quelques exemples de questions posées par les participants.

Tableau 11: Typologie des questions

| Type                | Définition   | Exemple   |
|---------------------|--|---|
| <b>Activité</b>     | Questions relatives aux activités qui pourront être réalisées dans lors de l'ouverture de la cour OASIS. | - Est-ce qu'on peut utiliser la cours pour faire des rencontres et des diners entre personnes du quartier ? (Hilsz)<br>- Est-ce que ce sera orienté vers des activités paisibles type lecture, peinture, bricolage, couture, DIY ? (Jeanne d'Arc)<br>- Est-ce que ce sera pas une version mini de paris plages ? (Tandou) |
| <b>Mobilier</b>     | Questions relatives aux mobiliers, à l'architecture, à la végétalisation, etc.                           | - Est-ce qu'on pourrait avoir une balançoire ? Une cabane à livres ? (Hilsz)<br>- Est-ce que le toit de l'école sera végétalisé ? (Jeanne d'Arc)<br>- Quels matériaux vont être utilisés pour les sols ? Est-ce que ce seront des matériaux durables ? (Tandou)   |
| <b>Organisation</b> | Questions relatives à l'organisation, aux règles, à la sécurité, à l'entretien, etc.                     | - Est-ce que les événements qu'on organise pourront être payant ? (Hilsz)<br>- Est ce qu'on a le droit de consommer de l'alcool ? (Jeanne d'Arc)<br>- Est-ce qu'on peut avoir l'assurance que les budgets soient reconduits malgré le changement de municipalité ? (Tandou)   |
| <b>Divers</b>       | Question n'ayant pas trouvé leur place dans les catégories précédentes.                                  | - Pourquoi il y a des gens déguisés au milieu de la salle ? (Hilsz)<br>- A- t-on déjà calculé le gain de fraîcheur apporté par l'aménagement de la cours (calcul de l'impact environnemental) ? (Jeanne d'Arc)<br>- Est-ce qu'il y a toujours aussi peu de monde aux assemblées citoyennes ? (Tandou)                     |

Toutes les typologies ont leurs limites. Certaines questions peuvent renvoyer à deux catégories différentes. Par exemple, une question relative aux balançoires est susceptible d'être classée dans la catégorie mobilier ou la catégorie activité. Nous avons effectué ces choix au mieux en fonction du sens de la question. Le tableau 12 informe *grosso modo* des préoccupations des participants.

Tableau 12: Répartition des types de question

| Thèmes          | Effectif   | %           |
|-----------------|------------|-------------|
| Activité        | 124        | 21%         |
| Mobilier        | 109        | 19%         |
| Organisation    | 301        | 52%         |
| Autre           | 44         | 8%          |
| <b>Ensemble</b> | <b>578</b> | <b>100%</b> |

Une question sur cinq portes sur les activités et le mobilier, et une sur deux sur les organisations (définition des catégories et exemples dans le tableau 13). Le grand nombre de questions peut être vu comme le révélateur d'un besoin d'information avant de participer efficacement.

Tableau 13: Répartition des types de questions par établissement scolaire

| École           | Activités  |            | Mobilier   |            | Organisation |            | Divers    |           | Ensemble   |             |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|--------------|------------|-----------|-----------|------------|-------------|
|                 | Effectif   | %          | Effectif   | %          | Effectif     | %          | Effectif  | %         | Effectif   | %           |
| Hilsz           | 72         | 40%        | 33         | 18%        | 46           | 25%        | 30        | 17%       | 181        | 100%        |
| JA              | 39         | 15%        | 52         | 20%        | 167          | 63%        | 8         | 3%        | 266        | 100%        |
| Tandou          | 13         | 10%        | 24         | 18%        | 88           | 67%        | 6         | 5%        | 131        | 100%        |
| <b>Ensemble</b> | <b>124</b> | <b>21%</b> | <b>109</b> | <b>19%</b> | <b>301</b>   | <b>52%</b> | <b>44</b> | <b>8%</b> | <b>578</b> | <b>100%</b> |

Comme l'indique le tableau, les questions relatives aux catégories activités, organisations et divers varient fortement d'un établissement à l'autre. Seules les questions relatives au mobilier représentent la même part pour les 3 écoles : environ 19 %. Ainsi, les questions sur les activités représentent 40 % des questions posées à l'école Maryse Hilsz, contre 10 % et 15 % dans les établissements Tandou et Jeanne d'Arc. De même, nous retrouvons une grande disparité dans les questions liées à l'organisation : alors que ces questions ne représentent qu'un quart des questions à l'école Maryse Hilsz, elles représentent les deux tiers des questions dans les établissements Tandou et Jeanne d'Arc. L'école Maryse Hilsz se distingue ainsi des deux autres écoles.

## 4.2 Focus sur les questions liées à l'organisation

En moyenne, les questions sur l'organisation représentent 50 % des questions. Dans les établissements Tandou et Jeanne d'Arc, ces questions représentent les deux tiers des questions posées. Nous avons donc affiné cette typologie, illustré par les deux tableaux ci-dessous.

Tableau 14: Typologie questions - focus organisation

| Type                  | Exemple   |
|-----------------------|---|
| <b>Organisation</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce qu'il y aura accès à des meubles de l'école ? À qui appartiendront-ils ? (Jeanne d'Arc)</li> <li>- Est-ce que le public qui participe aux assemblées et autres aura la possibilité de prendre connaissance des idées des enfants et de la structure de la cours qui sera aménagée ? (Tandou)</li> <li>- Si on fait un jardin, qui l'arrosera en été ? Et toute l'année ? (Hilsz)</li> </ul> |
| <b>Responsabilité</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par qui sera gérée l'ouverture ? (Jeanne d'Arc)</li> <li>- Qui sera responsable des activités ? (Jeanne d'Arc)</li> <li>- Qui est responsable du matériel en cas d'ouverture? (Tandou)</li> </ul>  |
| <b>Sécurité</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que la cour sera sécurisée, notamment à l'entrée ? (Hilsz)</li> <li>- Pourra-t-on planter du "shit" ? (Jeanne d'Arc)</li> <li>- Comment faire pour rentrer facilement dans ces cours dans le contexte actuel ? (Tandou)</li> </ul>  |
| <b>Utilisation</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que le centre des cultures urbaines pourra utiliser la cours ? (Hilsz)</li> <li>- Cela concerne quel public ? (Jeanne d'Arc)</li> <li>- Est ce que ce sera ouvert à tous? (Tandou)</li> </ul>   |

Tableau 15: Répartition des types de questions par établissement scolaire - focus sur les questions d'organisation

| École           | Organisation |            | Responsabilité |            | Sécurité  |            | Utilisation |            | Ensemble   |             |
|-----------------|--------------|------------|----------------|------------|-----------|------------|-------------|------------|------------|-------------|
|                 | Effectif     | %          | Effectif       | %          | Effectif  | %          | Effectif    | %          | Effectif   | %           |
| Hilsz           | 7            | 15%        | 7              | 15%        | 6         | 13%        | 26          | 57%        | 46         | 100%        |
| JA              | 71           | 43%        | 33             | 20%        | 39        | 24%        | 21          | 13%        | 164        | 100%        |
| Tandou          | 35           | 40%        | 19             | 22%        | 16        | 18%        | 18          | 20%        | 88         | 100%        |
| <b>Ensemble</b> | <b>113</b>   | <b>38%</b> | <b>59</b>      | <b>20%</b> | <b>61</b> | <b>20%</b> | <b>65</b>   | <b>22%</b> | <b>298</b> | <b>100%</b> |

Les questions posées par les participants concernent avant tout l'organisation pratique de l'ouverture et de l'utilisation des cours OASIS. Par exemple, plusieurs questions ont porté sur l'utilisation des ressources (matériel, rangement, etc.) présentes dans les établissements scolaires. 20 % des questions concernaient les enjeux de responsabilité lors de ces ouvertures des cours d'école. Les questions portant spécifiquement sur la sécurité sont le plus présentes à l'école Jeanne d'Arc, parfois sous une forme humoristique. Moins qu'un souci de sécurité, elles témoignent surtout d'une volonté d'un groupe de voisins et retraités présents de freiner l'ouverture de la cour de cet établissement scolaire (voir ci-après).

Les questions relatives à l'utilisation de la cour d'école ont surtout été le fait de l'école Maryse Hilsz. Nous pouvons les interpréter comme le signe d'une réelle volonté d'utiliser la cour de l'école. *A contrario*, ce sont les voisins et retraités environnant l'école Jeanne d'Arc qui ont le plus été attentifs aux questions de sécurité. Ce groupe de personnes visait à limiter l'augmentation du bruit dans la cour. La forte attention de la part de ce groupe aux questions de sécurité, c'est-à-dire aux freins du projet, peut se lire comme le témoin de la volonté de ce groupe à freiner le projet.

Il est donc intéressant de comparer le profil différent des questions ainsi que le nombre de participants à Maryse Hilsz et Jeanne d'Arc.

À Jeanne d'Arc, les participants sont les plus nombreux et posent davantage de questions

liées à la sécurité. Une partie notable des participants mobilise ainsi le thème de la sécurité pour questionner l'utilité de l'ouverture des cours.

À Maryse Hilsz les participants sont moins nombreux mais semblent plus enclins à l'ouverture de la cour. Cela apparaît aussi dans les questions posées : elles sont moins axées sur les questions de sécurité (et donc les freins à l'ouverture de la cour), mais plus orientées sur l'ouverture. Ainsi, l'engouement pour les assemblées citoyennes et l'ouverture ne peut se résumer au nombre de participants. De plus, il semble que les caractéristiques sociales des participants influencent le déroulement des assemblées citoyennes. Dans les écoles Tandou et Maryse Hilsz, situées dans des quartiers populaires, tous les participants étaient présents pour porter des projets pour la future cour d'école Oasis. À l'inverse, une importante partie des participants de l'école Jeanne d'Arc, localisée dans un quartier au profil socio-économique plus privilégié, étaient présents pour refuser tout projet, ou à minima, tout projet bruyant pour préserver leur cadre de vie.

### **4.3 La difficulté des participants à formuler des propositions**

Pour mémoire, le protocole mis en place par la Ligue de l'enseignement implique d'une part, que les participants formulent un maximum de questions lors de la première séance et d'autre part, qu'ils y trouvent des réponses lors de la deuxième, à travers des propositions qu'ils doivent formuler. Mais il apparaît que, lors de cette seconde assemblée, les participants n'ont pas formulé de réponses aux questions de la première assemblée, et ceci pour plusieurs raisons.

D'une part, si la liste des questions de la première séance est bien présente sur chaque table à la deuxième séance, elle n'a pas été appropriée par les participants. D'abord, hormis à l'école Jeanne d'Arc, les participants sont rares (cinq personnes à l'école Tandou et six à Maryse Hilsz). Ensuite, à part la mise à disposition des questions sur la table, il n'y a pas eu de stratégie particulière visant à inciter les présents à se saisir de ces questions. Les organisateurs des assemblées citoyennes n'ont pas attiré l'attention des participants sur les questions. Elles n'ont donc que très rarement été lues par les participants.

D'autre part, le public était difficilement en mesure de répondre aux questions posées. En effet, du fait que ces questions soulèvent des enjeux financiers, de responsabilité, etc., et alors que le public n'a qu'une connaissance très faible du projet, cela rend difficile leur possibilité d'y répondre. Par exemple, sans connaissance du projet, il est plus compliqué pour les participants d'avoir un avis sur le mobilier de l'école ou bien de répondre à des enjeux relatifs à la sécurité, l'entretien, le budget.

Pour terminer, il apparaît que les personnes présentes ne se sont pas engagées dans des réponses (notamment à l'école Jeanne d'Arc), car elles ont perçu que le projet ne dépend

pas d'elles. Les réponses aux questions sur le mobilier de la cour, par exemple, auraient portées sur le terrain de compétence d'autres acteurs (CAUE, Mairie de Paris, etc.). De même, consciemment ou non, il leur semblait inutile de réfléchir à la gestion de la cour d'école. Ci-dessous, la conversation entre deux habitants du quartier et le président de la FCPE du 13<sup>ème</sup> arrondissement lors de la deuxième assemblée citoyenne de l'école Jeanne d'Arc rend bien compte de cette ambiance générale.

- Il y a trop de flou donc on ne sait pas. On ne visualise pas quel est le projet.
- Il y a un cadre qui est trop flou. [Le président de la FCPE acquiesce].
- C'est bien la démocratie participative. Sans cadre, on peut faire une utopie. Mais on sait qu'elle aura pas lieu. J'ai pas envie de perdre mon temps
- On a pas de cadre [dit le président de la FCPE].

[Note d'observation, assemblée citoyenne de l'école Jeanne d'Arc, 06/12/2019]

#### 4.4 Les projets

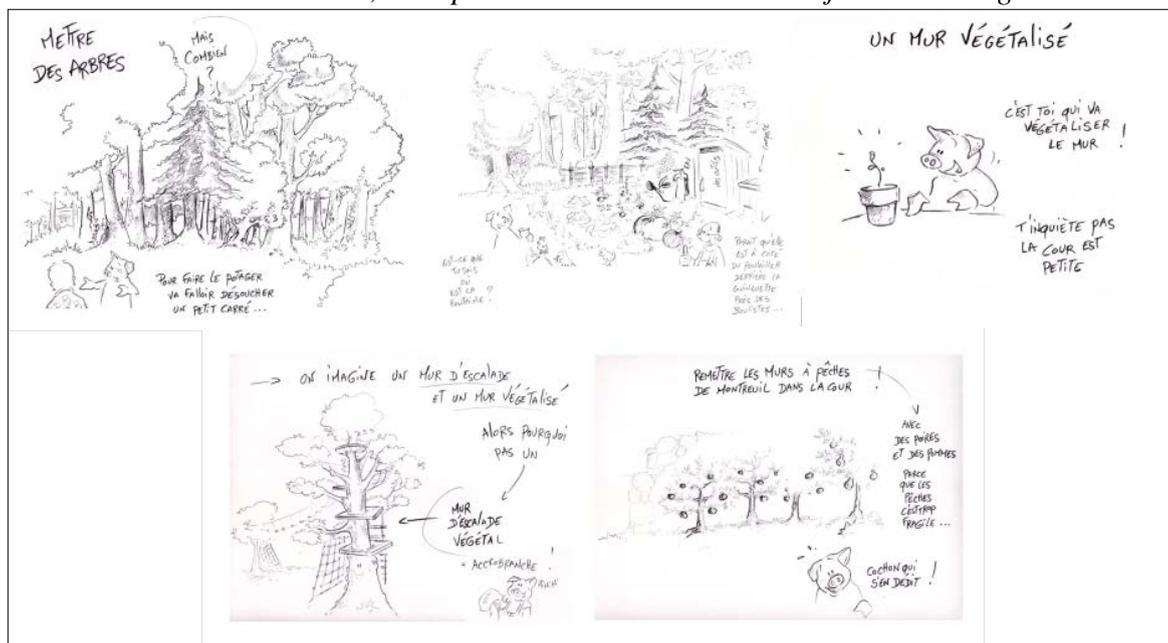
Lors des deuxième assemblées, les participants ont ébauchés des propositions qui ont été transcrites sous forme de dessins par les dessinateurs (illustrations ci-dessous).

Illustration 1: Exemple de dessins de l'école Maryse Hilsz



Au-delà des enjeux autour du bruit qui sont marqués à l'école Jeanne d'Arc, l'illustration ci-dessus, issue de la deuxième assemblée citoyenne de l'école Maryse Hilsz, résume bien les assemblées citoyennes. S'y observent à travers cette illustration les échanges relatifs à des propositions souhaitant développer la cohésion sociale à partir de la cour de récréation, par exemple organiser des fêtes de quartier, des tournois et des activités sportives. D'autres projets insistent plutôt sur la présence d'éléments naturels : planter des arbres fruitiers, des plantes, une fontaine d'eau, voire même un aquarium. Le dessinateur transcrivait librement les conversations qu'il pouvait observer et pouvait faire le choix de représenter aussi quelques idées peu réalistes (par exemple, une statue de cheval) afin de valoriser et stimuler l'élan de créativité des participants.

*Illustration 2: École Tandou, exemple de dessins révélant les enjeux d'aménagement*



Cette première planche de dessins, issue de la deuxième assemblée citoyenne de l'école Tandou, permet d'observer que les enjeux d'aménagements ont été très présents lors de cette séance. L'analyse de ces dessins révèle qu'il y a une très forte volonté des participants de végétaliser la cour et de développer les activités en lien avec la nature. En effet, deux dessins exposent la volonté de créer un potager et un troisième la construction d'un parcours d'accrobranche. Cette planche de dessins permet aussi d'appréhender la difficulté de proposer de multiples aménagements dans une cour dont la taille est réduite.

### Illustration 3: École Tandou, exemple de dessins révélant les enjeux d'organisation



Cette deuxième planche de dessins, issue de la deuxième assemblée citoyenne de l'école Tandou, rend compte des échanges relatifs à l'organisation de la nouvelle cour d'école. Le dessin en haut à gauche met l'accent sur les difficultés du processus démocratique. Le dessin en haut et au milieu met en évidence le risque que certaines personnes mobilisent des excuses pour ne pas participer aux tâches d'entretien. Le dessin en haut à droite pose la question du partage. Le dessin en bas à gauche insiste sur les compétences nécessaires à la réalisation des différents projets. Enfin, le dessin situé en bas et à droite de la planche rend compte du décalage qu'il peut avoir entre les différents participant à un même projet.

Nous pouvons maintenant rendre compte des projets proposés dans les écoles Maryse Hilsz et Jeanne d'Arc. Les participants aux assemblées citoyennes de l'école Maryse Hilsz ont proposé quatre projets lors de la troisième assemblée:

- 1) « Des séances de contes et une bibliothèque hors les murs »
- 2) « Un barbecue »
- 3) « Marhilsz plage ! » (une déclinaison de Paris-Plage au niveau de l'école Maryse Hilsz)
- 4) « Une forêt » (ce projet émane des enfants présents lors des assemblées citoyennes).

Compte tenu du nombre très limité de participants à la troisième assemblée citoyenne de l'école Maryse Hilsz, aucun débat autour de ces projets n'a eu lieu.

Six projets ont été proposés à l'école Jeanne d'Arc :

- 1) « Une fresque » (réalisée sur un support amovible et réunissant les parents, les enfants et les habitants du quartier)
- 2) « Une journée de sensibilisation aux premiers secours »
- 3) « Une journée de sensibilisation aux dangers de la route »
- 4) « Journée sur l'oralité » (conte, slam, théâtre)
- 5) « Art thérapie » (jeux linguistiques en direction des personnes migrantes)
- 6) « Écouter la nature »

Le projet « Une forêt » émane d'enfants exprimant le souci de végétalisation de la cour de l'école et le souhait de pouvoir jouer avec et dans la nature. Le projet « Écouter la nature » provient d'un voisin soucieux de préserver le calme du quartier en dehors des temps scolaires et péri-scolaires.

Au-delà de ces deux projets, l'ensemble des projets se caractérisent par leur inscription dans le champ de la cohésion sociale ou de la prévention. C'est dans la première catégorie que l'on peut classer les projets de barbecue, de « Marhiltz plage » et de la fresque collective. C'est dans la seconde que l'on peut classer les séances autour des cultures orales et les journées de sensibilisation.

Les trois projets « Une journée de sensibilisation aux premiers secours », « Une journée de sensibilisation aux dangers de la route » et « Art thérapie » ont été proposés par le même groupe de participants de quatre personnes. Un autre groupe de quatre personnes a proposé deux autres projets : « Journée sur l'oralité » (conte, slam, théâtre) et « Une fresque ». Le projet « Écouter la nature » a été proposé par un voisin du groupe de riverains qui souhaitaient éviter des bruits dans lors des nouvelles ouvertures de la cour d'école. Le reste des participants n'a proposé aucun projet. Chaque proposition a été développée à l'écrit sans être présentée aux autres participants. Il n'y a donc pas eu de débat autour de ces propositions.

#### **4.5 Quelle adhésion au processus de démocratie participative ?**

Sur la base de nos observations, le protocole de démocratie participative mis en place par la Ligue de l'enseignement est resté étranger aux participants. Ainsi, lors de la première séance, l'injonction faite par les professionnels de la Ligue et par les acteurs aux personnes présentes de ne poser que des questions, sans solliciter des réponses, a provoqué chez de nombreux participants une nette déception, comme en témoigne la note d'observation ci-dessous, issue de la première assemblée à l'école Jeanne d'Arc. Cet échange suit le discours d'introduction de l'acteur de la compagnie de théâtre (voir *infra*).

[Président de la FCPE du 13<sup>ème</sup>] : Je suis pas venu pour poser des questions. Je suis venu pour écouter. [Interruption d'une actrice de la compagnie de théâtre]

- : Mais Mme laissez-moi finir, je ne vous ais pas coupé. Il faut un minimum d'éléments pour poser des questions.

[Actrice] : Vos questions vont construire le projet.

- Vous êtes qui ?

- On est une compagnie de théâtre.

[...]

[Plus tard, à 18h50]

[Président de la FCPE du 13<sup>ème</sup>] Je pensais que j'étais invité à un exposé.

[Réponse d'un des animateur] : C'est participatif.

- C'est difficile d'imaginer un projet dont on n'a pas idée.

[Une femme à ma droite se dit « déçue »]

[...]

Vers 19h07, à ma table, une femme remet en cause le fondement du projet. Une autre marquant des signes d'ennui se lève et quitte l'assemblée. Une troisième pose une question révélant qu'elle n'a manifestement pas compris l'objectif du projet.

À 19h30, juste avant la fin de l'assemblée, une personne s'interroge sur l'objectif final du projet.

La deuxième séance est conçue comme un temps où le public répond aux questions qu'il s'est posé lors de la première séance. La déception est à nouveau palpable, comme en témoigne cette observation réalisée à l'école Jeanne d'Arc.

Le professionnel de la Ligue de l'enseignement précise l'enjeu de la réunion : « pas à quoi doit ressembler la cour, mais ce que vous voulez y faire ». Le président de la FCPE du 13<sup>ème</sup> demande : « quand est-ce qu'on aura des réponses ? ». S'ensuit un échange ferme entre le professionnel de la Ligue de l'enseignement et des personnes du public. Le professionnel reprecise « voyez comment vous pouvez répondre aux questions... Là, on est là pour imaginer des événements ».

Sur une autre table, se déroule un échange plus conflictuel entre la Ligue et le public. Une dame reprend la liste des questions de la première séance [c'est le seul moment où cette liste est mobilisée] et déclare « attendre fermement des réponses ».

[Professionnel de la Ligue] : C'est vos questions. On [l'assemblée citoyenne] est là pour apporter des réponses. On est maître d'œuvre du dispositif, on est pas là pour apporter des réponses. C'est vous qui êtes acteurs de votre cour.

[Dame] : C'est un leurre. On est acteur de rien du tout. À quoi ça sert ?

[Professionnel de la Ligue] : Vous êtes dans une démarche très rationnelle.

[Un observateur du LIEPP note sur son carnet d'observation que sur sa table « il ne se passe pas grand-chose ».]

Sur l'autre table, le dialogue continue. Une des personnes qui y est installée le qualifie de « dialogue de sourd ». Pendant que le dessinateur dessine, le professionnel de la Ligue reprecise : « Vous êtes là pour définir les événements dans cette cour. Cette cour va être ouverte sur le quartier. Actuellement, elle est très fermée, très hermétique ».

[La dame] : Il y a des questions de sécurité, on n'avance pas.

[Le professionnel de la Ligue] : Si vous venez ici, c'est que vous voulez participer.

[La dame] : Non, c'est parce que j'ai un certain nombre d'inquiétudes. On a jamais eu d'informations en fait.

Sur ma table, il ne reste plus que quatre personnes discutant de choses et d'autres sans lien avec le projet OASIS. Finalement, le président de la FCPE revient sur le projet OASIS, il déclare : « Moi, je devais transmettre lundi ce qu'était une cour OASIS et j'ai rien compris. C'est la vérité. Je pensais qu'on aurait des réponses, et on a rien. [...] Ce que j'aurais aimé savoir, c'est des questions sur la sécurité, sur le temps scolaire et hors du temps scolaire. J'ai 1000 adhérents dans le 13<sup>ème</sup>, ils me posent des questions, et j'ai pas de réponses ! »

Ces extraits d'observation sont issus des assemblées réalisées à l'école Jeanne d'Arc car en raison de la faiblesse des effectifs présents, il y a eu peu d'échanges dans les autres assemblées. Toutefois, nous avons observé que plusieurs participants de l'école Tandou ont mobilisé des termes renvoyant à la frustration et à la déception lors de la première assemblée citoyenne.

Ces observations attestent d'un déficit d'informations du public et d'un décalage entre la méthode des assemblées (séance 1 : formulation des questions par le public ; séance 2 : formulation des réponses par le public ; séance 3 : projet) et les attentes du public. Les assemblées auraient probablement suscité une plus grande adhésion du public si les répondants avaient été des acteurs institutionnels susceptibles de fournir des réponses, et non le public lui-même. D'autre part, les participants ont découvert le protocole de démocratie participative en se rendant dans les assemblées citoyennes. Or, il apparaît que sa logique n'a pas été suffisamment expliquée, favorisant ainsi la non-adhésion à cette méthode.

Par ailleurs, la présence d'un photographe a pu aussi freiner l'adhésion d'une partie des participants à ce processus de démocratie participative. En effet, bien qu'il se présente comme photographe et se renseigne si les personnes présentes acceptent d'être prise en photo, le photographe a gêné certains participants aux assemblées citoyennes.

## 5 Les interactions

### 5.1 Entre les participants

Comme nous l'avons précédemment montré, les effectifs entre les assemblées sont très variables. D'un côté, le public se fait rare dans les établissements Tandou et Maryse Hilsz, et notamment après la première assemblée. De l'autre, il est beaucoup plus présent à l'école Jeanne d'Arc. Mécaniquement, les interactions au sein de ces différentes assemblées citoyennes diffèrent.

À Maryse Hilsz comme à l'école Tandou (lors des deuxièmes et troisièmes assemblées), le faible nombre de participants implique que ceux-ci sont deux ou trois par table, au plus. Dans ce cas, les deux personnes du public s'échangent la parole et généralement, les discussions finissent par s'éloigner du projet OASIS. Par exemple, lors de la deuxième assemblée de l'école Maryse Hilsz, deux participants d'une même table (appartenant tous les deux au conseil de quartier) ont discuté à partir de la deuxième moitié de l'assemblée de la présence de personnes roumaines à la Porte de Montreuil et de l'évolution du quartier.

Dans la même assemblée, une personne du public est seule à une table avec les organisateurs. Dans la deuxième assemblée de l'école Tandou, c'est le cas pour deux tables. À ces tables, il n'y a mécaniquement pas d'interaction entre les participants.

La dynamique est différente à l'école Jeanne d'Arc, comme l'indique le nombre de participants ( $n=27$  dans les trois séances). Environ deux tiers des participants sont des voisins, moins intéressés par l'ouverture des cours (voire, pour une part, contre) et plus par le fait que cette ouverture ne provoque pas une augmentation du bruit dans leur quartier. Ce but a été poursuivi par deux moyens : une opposition à toute sorte d'activité sonore (illustrations 1 et 2) et la promotion des activités peu bruyantes (illustrations 4 et 3). Ce but et les deux moyens pour le poursuivre apparaissent nettement à travers les illustrations produites par les dessinateurs retranscrivant sous forme de dessins les conversations de chaque table dans cette école.

Illustration 4: Lutte contre le bruit



À Jeanne d'Arc, les participants ont échangé plus souvent que dans les autres établissements pour porter des activités calmes et limiter les activités silencieuses.

Illustration 5: Promotion des activités calmes 1/2



Illustration 6: Promotion des activités calmes 2/2



## 5.2 Les interactions entre le public et les professionnels

Le public a eu à faire à deux types de professionnels : les animateurs de la Ligue de l'enseignement et les artistes. Les animateurs avaient pour tâche de conduire les assemblées et de guider les participants. Le travail des agents de la Ligue de l'enseignement a consisté à introduire les assemblées citoyennes et à les conclure. De

plus, lors de la première séance, ceux-ci ont eu aussi pour rôle d'enregistrer les questions des participants.

Dans les assemblées réalisées à l'école Jeanne d'Arc, les agents de la Ligue de l'enseignement ont eu plusieurs échanges avec le public dans lesquels celui-ci a exprimé son mécontentement. Ainsi, une importante partie de leur travail à l'école Jeanne d'Arc a consisté à désamorcer les conflits et à enregistrer les mécontentements à propos du projet et des assemblées citoyennes. En revanche, on peut noter que les animateurs ont adopté une posture d'accompagnement lors de la deuxième assemblée de l'école Jeanne d'Arc, à la différence des autres assemblées citoyennes.

Lors des premières séances, la troupe de théâtre a laissé circonspects les participants, lorsqu'elle n'était pas totalement ignorée par ces derniers. Les notes d'observation ci-dessous, issues de la première assemblée citoyenne réalisée à l'école Maryse Hils, en témoignent ainsi :

18h43 : les acteurs avec des costumes inspirés du personnage de la bande dessinée Spirou miment à côté de la table une activité frénétique avec des questions du type : « Mieux vaut W9 ou M6 ? » « Sucré ou salé ? » etc. Puis les acteurs font les morts allongés sur le sol. Le public ne marque aucune réaction. Six minutes plus tard, les acteurs sont toujours allongés, une actrice se relève : « j'ai oublié l'anniversaire... ». Les acteurs se relèvent et chantent « Bon anniversaire ». Hormis deux ou trois applaudissements, rien ne se passe. Le public continue à discuter. L'assemblée continue comme si rien ne l'avait perturbée. Le mot « ridicule » arrive à mon oreille. Plus tard, deux enfants jouent avec les acteurs. Ces derniers distribuent un peu de gâteau vers 18h55. À 19h12, les acteurs se rapprochent des tables. Si sur une d'elle, les questions s'arrêtent, sur l'autre table l'intervention des acteurs n'interrompt pas les questions des participants. Finalement, un des acteurs puis une actrice refont les morts allongés par terre. Cela ne suscite aucune réaction dans la salle.

À la lecture de l'observation ci-dessus, nous pouvons faire le constat que les acteurs n'ont pas réussi à stimuler le débat chez les participants et que ces derniers ont eu des difficultés à saisir le sens de l'intervention des artistes.

Lors des deuxièmes séances, les participants aux assemblées citoyennes ont pu exprimer de nombreuses idées enregistrées sous la forme de dessins (voir illustrations ci-dessus). Ainsi, le travail des dessinateurs a été bien compris et reçu par les membres du public, indépendamment du fait qu'ils perçoivent positivement ou négativement le projet OASIS.

Le but du travail du photographe était d'immortaliser à travers la réalisation de photographies les collectifs issus des assemblées citoyennes et les échanges entre participants autour des différentes propositions. Il a donc pris plusieurs photos des groupes constitués pour porter les projets (illustrations ci-dessus).

*Illustration 7: Photographie d'une assemblée citoyenne*



*Illustration 8: Photographie artistique d'un groupe portant un projet*



Il faut noter que, lors des assemblées, la présence d'un photographe a pu susciter quelques réserves de la part des participants, notamment liées à des questions sur le droit à l'image.

## 6 Analyses supplémentaires (école Émeriau)

Comme indiqué plus haut, pour poursuivre son analyse, le LIEPP a observé un nouveau cycle d'assemblée citoyennes au sein de l'école Émeriau située dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Si les deux premières séances ont bien été observées, la troisième a été annulée en raison de la fermeture des écoles liée à l'épidémie de coronavirus.

### 6.1 La première séance

La salle où se déroulent les assemblées citoyennes est aménagée avec trois ensembles de table : deux tables pour les adultes (soit une douzaine de places) et une table pour accueillir les enfants (un animateur de la Ligue de l'enseignement est prévu afin de s'occuper des enfants éventuellement présents). Des dessins à crayonner et des crayons de couleurs sont à disposition. Chaque table est équipée d'un ordinateur relié à un rétroprojecteur. Un buffet est installé.

Parmi les professionnels liés au projet OASIS présents se trouvent : cinq personnes de la Ligue de l'enseignement, deux observateurs du LIEPP, l'architecte du CAUE et quatre acteurs de la compagnie de théâtre.

À 18h15, l'assemblée commence. Aucun enfant n'est présent. La table à l'intention des enfants restera donc vide. Six personnes sont présentes en plus de celles liées au projet OASIS. Parmi elles, se trouvent : deux personnes représentant la mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement (dont au moins une d'elle est élue), deux enseignantes de l'école, et une personne tenant un blog sur l'actualité du 15<sup>ème</sup> arrondissement. Il convient de conclure que le public ne s'est pas rendu en nombre à cette assemblée citoyenne et qu'il s'agit globalement d'un public non novice quant aux questions d'éducation ou d'action publique.

À la différence des premières assemblées, la présentation introductive apporte durant dix minutes des informations sur le projet OASIS et le protocole de démocratie participative mis en place par la Ligue de l'enseignement. Tout en précisant que le but de cette première assemblée est que le public formule des idées, il est proposé de poser des questions à la fin de la présentation introductive (mais aucune question ne sera posée suite à cette présentation).

Un développement doit être fait sur l'attitude des quatre acteurs. Ces derniers n'ont pas été présentés au public en tant qu'acteurs. Au contraire, plusieurs dispositifs ont voilé leur identité d'acteur. D'une part, ils ne portent pas de déguisement ni même de signes distinctifs. D'autre part, ils sont assis avec le public autour des tables et sont venus avec des produits de premières nécessités (deux boîtes de sardine, deux boîtes de petits-pois et du chocolat) comme s'ils venaient de faire des courses. Enfin, un des membres de la

troupe a explicitement demandé à un des observateurs du LIEPP de taire leur identité d'acteurs et une actrice a eu des difficultés à cacher sa gêne lorsqu'une enseignante participant à l'assemblée lui a demandé si elle habitait dans le quartier. Enfin, comme s'ils étaient du quartier, les acteurs ont posé des questions lors de cette assemblée citoyenne.

Sur la première table, en dix minutes, les personnes extérieures au projet OASIS ont posé 3 questions, tandis que les deux acteurs de la troupe de théâtre en ont posé 11, soit près de 80 % des questions.

Sur la deuxième table, en trente minutes, la seule personne du public a posé 4 questions, tandis que celles en relation avec le projet OASIS en ont posé 32, soit près de 90 % des questions. Les seules actrices ont posé 28 questions. L'urbaniste du CAUE en a posé 4. Au regard du nombre de questions posées, il apparaît que cette assemblée citoyenne fut essentiellement une assemblée où les voix exprimées sont celles des acteurs de la troupe de théâtre financée dans le cadre du projet OASIS.

## **6.2 La deuxième séance**

Les professionnels du projet présents à cette assemblée sont les suivants : trois personnes de la Ligue de l'enseignement, deux observateurs du LIEPP et quatre dessinateurs

À 18h20, une dizaine de personnes du public sont présentes. Une personne de la Ligue introduit la séance en évoquant le projet Oasis, les stations météo, etc. Elle demande d'abord au public de « Lâchez un peu votre imaginaire », de formuler des « choses de l'ordre de l'utopie » puis ajoute « Ce soir, vous êtes invités à réfléchir, à imaginer ce qu'on peut faire dans une cour d'école ». Rapidement (vers 18h30), la directrice de l'école reprend la parole, demande à ce que soit fait un tour de table et annonce son intention de privilégier les « projets éducatifs ». Elle précise « au niveau de l'équipe enseignante, on part de l'idée d'une ouverture avec les parents d'élèves ».

La discussion lors de l'assemblée citoyenne se concentre sur le mobilier de la cour d'école (les copeaux de bois) et deux projets. Le premier a pour ambition de réaliser la fête des voisins dans la cour d'école. Il se heurte au refus net de la directrice d'école. Le second, porté par des acteurs associatifs, consiste à faire des animations autour du sport. Ce second projet obtient le soutien de la directrice.

Vers 19h15, l'assemblée s'étirole doucement. À 19h30, chacun parle avec son voisin puis le public quitte la salle.

### **6.3 Les caractéristiques des assemblées citoyennes à l'école Emeriau**

La troisième séance n'a pas pu se tenir du fait de la fermeture de l'école liée au coronavirus. Nous ne pouvons caractériser les assemblées citoyennes de l'école Emeriau qu'à partir des deux premières séances.

Lors de la première séance, les acteurs rémunérés par le projet Oasis ont posé l'essentiel des questions à la place du public relativement absent. Puis, lors de la deuxième séance, ces questions n'ont pas trouvé de réponse. L'attention du public n'a pas été attirée sur ces questions (dont la liste était disponible sur les tables).

Par ailleurs, l'équipe éducative s'est montrée très présente : deux enseignantes lors de la première assemblée, puis la directrice lors de la deuxième. Elle a d'ailleurs joué un rôle actif aussi bien sur la forme (tour de table en début de séance) que sur le fond : elle refuse le projet de fête des voisins et soutient le projet d'animation sportive.

Cet intérêt des acteurs éducatifs peut constituer un moyen pour favoriser l'appropriation collective de ce projet. Il semble qu'une réflexion doit être menée en ce sens, tout en prenant en compte le fait qu'une attitude trop « dirigiste » de l'équipe éducative est susceptible de décourager les acteurs du quartier à faire des propositions.

Dans cette deuxième séance, les questions formulées à la première séance n'ont pas trouvé de réponse. D'ailleurs, si l'imprimé des questions est disponible sur les tables, rien n'a été fait pour attirer l'attention du public dessus. Du fait de l'épidémie de coronavirus, la troisième séance n'a pas pu se tenir.

## **7 Conclusion**

Nous avons observé les assemblées citoyennes dans quatre établissements scolaires. La participation à ces assemblées a été faible. Le mouvement social perturbant les transports en commun en décembre 2019 a sûrement joué en défaveur de ces assemblées. De plus, l'épidémie de coronavirus a empêché le déroulement de la dernière assemblée citoyenne de l'école Emeriau, et a stoppé la mise en œuvre d'autres assemblées dans les établissements concernés par le projet Oasis FEDER qui n'avaient pas encore pu les accueillir. Néanmoins, la différence de participation entre les établissements scolaires Maryse Hilsz, Tandou et Jeanne d'Arc atteste qu'il serait une erreur d'attribuer la faible participation aux assemblées citoyennes uniquement aux grèves. Dans les établissements scolaires Tandou et Emeriau, la prise de contact avec les acteurs des quartiers pour les inciter à participer aux assemblées citoyennes n'a pas été très efficace. Il nous semble important de repenser pour le futur les modalités de prise de contact afin de favoriser une plus large participation.

Les catégories populaires sont relativement absentes de ces assemblées citoyennes (y compris dans les quartiers populaires) et le public issu de classes socio-économiques plus aisées est mieux représenté. Ce résultat est en adéquation avec la faible participation politique des classes populaires documentée par plusieurs autres recherches en France (Peugny 2015). Cet écart de participation explique le plus grand nombre de participants à l'école Jeanne d'Arc situé dans un quartier plus « privilégié » que les autres. Néanmoins, le plus fort intérêt dans ce quartier pour l'ouverture des cours est en partie motivé par la volonté de limiter les activités bruyantes.

Une réflexion doit être menée sur le format de ces assemblées. Nombre de participants ont été frustrés de ne pas avoir eu de réponse à leurs questions et d'être pris dans un système d'animation ne leur permettant pas d'exercer un pouvoir politique comme le laissent présager les termes « assemblée citoyenne ». Le déroulement des assemblées citoyennes n'a pas été compris par les participants ou bien, il n'a pas emporté leur enthousiasme. Les participants ne se sont pas nécessairement montrés rétifs au projet OASIS et à l'ouverture des cours d'école, mais ils ont manifesté un besoin d'informations et d'interlocuteurs capables de formuler des réponses pour discuter des projets.

Hormis les dessinateurs qui ont utilement reformulés les propositions des participants, la troupe de théâtre et le photographe ont complexifié les assemblées citoyennes parce que les participants n'ont pas compris leur rôle ni leur apport au débat. Concernant les acteurs, lorsqu'ils posent des questions en lieu et place du public, ces derniers peuvent délégitimer l'existence même de cette assemblée.

En résumé, les assemblées citoyennes ont suscité une adhésion en deçà des attentes. Deux facteurs sont susceptibles d'expliquer ce décalage. Le premier facteur concerne spécifiquement le protocole proposé par la Ligue de l'enseignement. Par exemple, la mise en scène réalisée par la troupe de théâtre et les questions restées sans réponse n'ont pas entraîné l'adhésion du public. Le second facteur relève de l'inadéquation entre la temporalité des assemblées citoyennes et le projet. En effet, les assemblées citoyennes observées ont été réalisées pendant l'hiver 2019-2020. Or à cette date, les cours d'école n'étaient pas encore transformées. Aux yeux du public, le projet n'a donc pas d'existence concrète. Il peut être délicat de faire adhérer le public à un projet n'ayant pas encore d'existence. Un projet plus avancé permettrait d'apporter les réponses tant attendues par les personnes présentes.

Ce double constat amène à espérer de bonnes perspectives concernant la participation du public à l'ouverture des cours OASIS : d'une part, parce que la Ligue de l'enseignement a cherché à améliorer le protocole entre le premier et le second cycle des assemblées, et d'autre part, parce que la matérialisation du projet à travers des cours transformées constituera un puissant atout pour mobiliser le public autour de ces transformations.

Enfin, l'ouverture des cours d'écoles au public pourrait s'inscrire plus fortement

qu'aujourd'hui dans un projet éducatif favorisant les liens entre l'école et la famille. La participation des associations de parents d'élèves, des équipes éducatives composant les écoles (animateurs, directeurs, enseignants), des associations de quartier et des équipes de développement local serait alors accrue. En retour, un projet éducatif permettrait de soutenir une ouverture des cours au plus grand nombre. D'abord, parce qu'un projet porté par des acteurs stables durablement reliés à l'école (comme les parents d'élèves, les associations, etc.) gagnerait encore en stabilité. Ensuite, il est beaucoup plus facile de venir dans un lieu inconnu accompagné, par exemple, par une association, que seul (autrement dit, les enfants, les parents d'élèves, etc., constituent d'excellents ambassadeurs pour amener des personnes indirectement liées à l'école au sein des cours d'école). Enfin, des perspectives de financement inciteraient un plus grand nombre d'acteurs à s'investir dans la préparation des différents projets. De même, des projets mieux financés seraient de meilleure qualité que des projets non financés et attireraient un public plus important lors des ouvertures des cours d'école.

## Référence

Camille Peugny, 2015, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires : la participation politique des ouvriers et des employés ». *Revue Française de Science Politique*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2015, 65 (5-6).

